

Thèmes 2 : L'aisance aquatique : finalités et politiques publiques

Fabien Camporelli, Laboratoire CLERSE UMR 8019-CNRS, Université de Lille

“Nager-se sauver” : sociohistoire d’une domestication de l’eau

Focus sur les 4-6 ans

« L’aisance, c’est n’être jamais contraint de se donner à fond. »

(Jean-Paul Dubois, prix Goncourt, 2019 ;

citée par Rebecca Manzoni, journaliste sur France Inter le 05/11/2019)

Avant d’aborder les finalités du concept « d’aisance aquatique » et les moyens mis en œuvre pour le développer, intéressons-nous à le définir, non pas par la recherche hasardeuse d’une définition mais par la similarité sémantique du terme *aisance*. Trois vocables alors retiennent notre attention. Le premier, « facilité », sous-entend une disposition à évoluer dans le milieu aquatique sans peine, sans effort, donc sans dépense énergétique inutile. Le deuxième, « naturel », suggère des comportements innés, relativement spontanés, qui interroge donc la conception de l’apprentissage de cette *aisance* dans et sous l’eau. Le dernier, « assurance » suppose la confiance en soi-même nécessaire pour prendre le risque, pour décider de s’engager, ou de renoncer. L’aisance aquatique pour les enfants de 4-6 ans pourrait alors se concevoir comme la capacité à évoluer en profondeur comme à la surface d’un milieu aquatique, suite à une entrée volontaire ou involontaire, sans effort et avec suffisamment de lucidité pour repérer un lieu de sortie commode pour s’en extraire sans aide.

Maintenant que le concept est plus ou moins circonscrit, quelles visées poursuit-il dans un contexte de politiques publiques de lutte contre les noyades ?

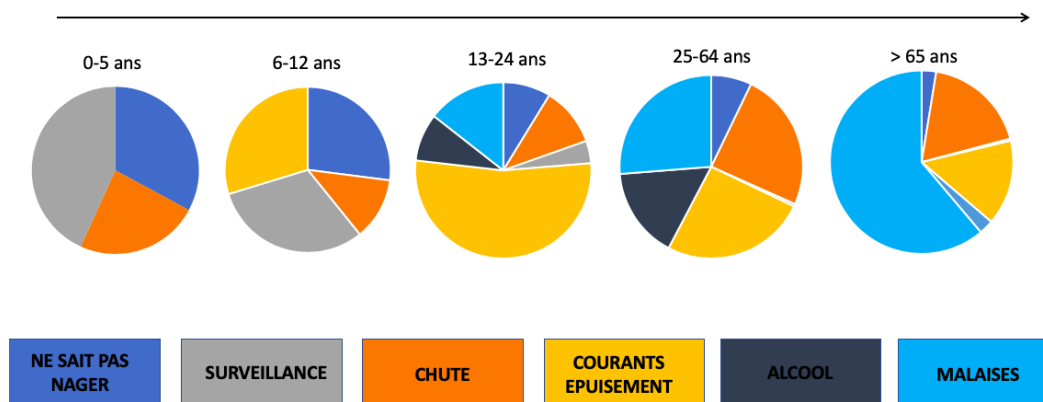
Le premier objectif, et le plus évident, renvoie à la lutte contre les accidents de noyade. Classiquement, cela commence par une éducation – prévention à la “culture de l’eau”, soit adopter les bonnes pratiques dans ses rapports / usages à l’eau. Pour ce faire, Denehy et al.

(2017) parmi les rares études à ce sujet, explorent à partir de la théorie du « Health Belief Model » (modèles des croyances en santé, Rosenstock, 1974) l'impact d'une campagne vidéo sur le risque de noyades chez les moins de 5 ans chez les mères d'enfants. Les résultats principaux mettent en évidence que les campagnes vidéo doivent : 1) augmenter la perception du risque de noyades et la sévérité des conséquences en mettant en scène des parents auxquels la cible peut s'identifier, notamment par le recours à des « histoires vraies », 2) le message doit être à la fois court et très clair sur son objet, 3) le message doit donner confiance en la capacité d'agir pour diminuer les risques de noyades en donnant des pistes d'action, 4) le message doit capter l'attention parmi le flot d'informations transmises dans le monde des communications en utilisant des célébrités.

Considérant que la meilleure solution pour échapper à la noyade consiste encore à savoir nager (ce qui n'est pas forcément le cas dans d'autres cultures, d'autres populations, ou autres corporations), le deuxième objectif après l'éducation et la prévention, consiste donc à éduquer les populations, notamment les plus jeunes, à une culture de l'eau dont l'aisance aquatique fait partie. Les 4-6 ans appartenant à l'une des catégories de population les plus vulnérables à l'accident par noyade (des taux d'accidents sur 100000 personnes rapportés à l'âge qui doublent sur cette tranche d'âge spécifique), le concept de l'aisance aquatique intéresse plusieurs programmes d'intervention et de recherche. Contrairement à une certaine déontologie initiée en France, on peut noter que certains pays n'hésitent pas à manipuler des variables liées aux origines ethniques minoritaires. Ces indicateurs clés montrent de larges effets sur les taux de vulnérabilité qui peuvent être négatifs (Brenner et al., 2009; Leavy et al., 2016 ; Irwin, Irwin, Ryan, & Drayer, 2011) ou positifs en conditionnant une absence d'engagement dans l'environnement aquatique. En France, la tranche d'âge des 4-6 ans se révèle particulièrement en danger dans les piscines privées familiales, tels en témoignent les rapports épidémiologiques français depuis 2001. Ce phénomène est relativement commun à l'ensemble des pays développés dits « à hauts revenus » (American Academy of Pediatrics Committee on Injury, Violence, and Poison Prevention, 2010 ; Brenner, Trumble, Smith, Kessler, & Overpeck, 2001).

La littérature internationale et les institutions ont été fortement marquées par les travaux de Stallman et al. (2008): « *The causes of drowning should dictate the way we teach*

swimming and what children should learn. Weak or missing skills, attitudes or knowledge are causal elements in precipitating drowning episodes”. De son point de vue, ce sont les causes des noyades et les contextes accidentogènes qui doivent être à la base des réflexions pour concevoir des plans de formation, plutôt que des croyances ou des convictions pédagogiques. En France, il s’agirait alors d’identifier pour chacune des tranches d’âge les circonstances des accidents de noyade afin de concevoir des curriculums de formation se centrant sur les éléments les plus pertinents permettant de se sortir de situations périlleuses. L’analyse des circonstances de noyades permises par la qualité des analyses épidémiologiques met clairement en évidence que les contenus de formation sont âge-dépendants :



Circonstances de noyades évoquées à partir de rapports épidémiologiques

Pour la tranche d’âge des 4-6 ans, il apparaît clairement que les programmes de formation doivent aider les enfants à s’adapter à une chute et que les parents doivent être intimement associés aux projets pédagogiques. Concernant la circonstance « ne sait pas nager », la littérature relative aux habiletés motrices fondamentales doit être mobilisée (voir thématique 3 et 4 : « Attester d’une aisance aquatique » et « Construire une aisance aquatique »). Notons toutefois une étude qui a tenté d’identifier les habiletés aquatiques qui ont fait défaut aux victimes de noyades chez les enfants (Ruth A. Brenner et al., 2009). Celle-ci s’est réalisée aux États-Unis en interviewant les parents de victimes de noyades mortelles et des parents d’un échantillon contrôle n’ayant pas connu de problème particulier lors de baignades. Même si les auteurs relativisent la portée de leurs résultats au regard d’un échantillon trop faible des familles victimes de noyades (88 familles), il s’avère que chez les 4 ans et moins, la capacité à savoir flotter au moins 10 secondes, à sauter en moyenne

profondeur et se déplacer en autonomie sur 5 mètres (15 pieds) apparaissent comme des habiletés « protectrices » des accidents.

Ensuite, les programmes de formation aquatique varient en fonction des intentions éducatives qu'ils se donnent. Ainsi, certains programmes communiquent clairement leur qualité de « drownproof », avec des leçons considérées comme de véritables « plans anti-noyades » (“ISR Self-Rescue® Survival Swimming Lessons—ISR Lessons”) dès l'âge de 6 mois en basant les contenus sur la capacité à se mettre sur le dos à partir de n'importe quelle position. Ce programme, en particulier, a reçu de nombreuses critiques. Les liens entre une seule habileté aquatique et la diminution des risques de noyades n'ayant jamais été validés. D'autres programmes chez les petits contextualisent leurs interventions comme une véritable préparation pour des apprentissages futurs : les termes évoqués sont « aquatic readiness » et ont pour objectifs de construire les « fondations » des futures compétences aquatiques (Langendorfer et Bruya, 1995 ; Programme « Puddle Ducks », « Turtle tots », « Water Babies »; ...) et des nages réglementées. Enfin, certains programmes se basent essentiellement sur la construction de « water competence » en associant systématiquement l'apprentissage de nouvelles habiletés motrices (entrée et sortie d'eau, déplacement en surface et en immersion, flottaison et surplace) et l'acquisition de connaissances sur les dangers du milieu et les conduites à tenir en cas de baignades et d'accidents (Water life, Nouvelle Zélande).

Le troisième et dernier but de l'aisance aquatique s'éloigne de la dimension sécuritaire pour approcher les problématiques du développement de l'enfant. Une première étude de Diem (1982) rend compte des effets de séances de natation (essentiellement sous forme jouée) et de séances de motricité terrestre (à moindre fréquence) sur le développement des enfants âgés de 2 à 4 ans pendant une durée de 3 ans. Ses résultats basés sur un échantillon de 165 enfants comprenant un groupe contrôle mettent en avant les effets positifs des séances de natation sur la motricité globale (aquatique et terrestre) mais également sur des comportements sociaux (aller vers les autres, gestion émotionnelle des conflits) ou psychologiques (motivation à apprendre).

Après avoir présenté une esquisse d'interprétation du concept d'aisance aquatique et rappelé ses principales finalités, sécuritaire (se sauver) et formatrice (enrichir sa motricité et maîtriser des connaissances et attitudes spécifiques de l'environnement aquatique), intéressons-nous à présent aux politiques mises en œuvre par la puissance publique en France dans une perspective socio-historique rappelant les *files invisibles* qui permettent de saisir comment les choses fonctionnent et se sont jouées.

Le tableau de synthèse ci-dessous en présente les principales manifestations en France depuis 1956, soit cinq ans après l'officialisation du titre de MNS et sept ans avant que la natation ne devienne une épreuve obligatoire au baccalauréat, en sachant que de multiples actions, que ce soit en matière de sécurité publique aquatique ou d'enseignement de la natation, ont été menées bien antérieurement à cette date. L'analyse classique de la science politique montre que la prise en charge des problèmes publics relève de logiques spécifiques au motif « qu'un problème est pris en charge dans la mesure où il a été investi par des entrepreneurs de cause [*ici prioritairement le groupe professionnel des MNS, NDLR*] qui en ont fait un problème public, voire médiatique, imposant sa prise en charge aux acteurs institutionnels » (Gilbert et Henry, 2012). Ainsi, en légiférant sur la sécurité aquatique et en institutionnalisant le diplôme de MNS, l'État confirme la prise en charge de cette problématique de la noyade, et *in fine*, à travers cette loi de référence, affirme qu'il en est le *propriétaire*. C'est pourquoi 1951 pourrait constituer un point de départ pour saisir les enjeux et les carrières de ces actions publiques, en plus de leur caractère récent, fixé régulièrement sur l'agenda politique.

Il est en effet intéressant de rappeler que les collectivités, le mouvement sportif, les syndicats de professionnels et dans certaines circonstances, l'État, se sont régulièrement associés et ont travaillé de concert à l'aisance aquatique à travers des politiques publiques structurelles comme conjoncturelles pour agir sur les organisations en lien avec les activités aquatiques, répondre aux besoins des populations, mais aussi légitimer et défendre des intérêts politiques et socio-économiques propres à chaque groupe. Le tableau ci-dessous retrace l'histoire ancienne et récente des opérations autour de l'aisance aquatique et le savoir nager. Ces actions se répètent dans le temps sans véritablement montrer leur impact en reliant la situation initiale aux effets recueillis, et leur efficience en comparant les moyens

engagés aux résultats obtenus. Le dernier en date¹ (2019) préconise une implication interministérielle pour réussir le « *plan d'aisance aquatique* ».

Tableau : Recensement des principales actions menées autour de l'aisance aquatique

Dates	Politiques de structure (S) / de conjoncture (C)	Portées par	Relayées par	Idées
1956	S	Initiative privée (Robert Gunet)	Groupe professionnel des MNS	Projet de petite piscine-école couverte et climatisée pour compenser le manque de bassins en France.
1958	C	État	Collectivités	Expérience de mise en sécurité des plages par des CRS-MNS sur les plages bretonnes.
1958	C	FFMNS	FFMNS + privé	La journée du sauvetage : sensibilisation à l'apprentissage de la natation.
1960	S	Ministères des Armées	FFMNS	Proposition d'une instauration d'un « code international de l'eau » afin de prévenir les noyades.
1962	S	État	Tous les acteurs de l'aisance aquatique	3 drapeaux de couleur pour améliorer, simplifier et unifier la signalisation utilisée sur les plages et lieux de baignades.
1969-1980	S	État	Collectivités	Opération « 1000 piscines » : apogée du volontarisme de l'État par rapport à l'apprentissage de la natation.
1971 ; 1997 ; 2006	C	État	FFN, FNMNS	L'École de Natation Française (ENF) : « le lieu privilégié pour découvrir la natation, apprendre à nager et se perfectionner ; chacun à son rythme et en toute sécurité ».

¹ Maudet T., Éloi-Roux V. (2019). Pour une stratégie globale de lutte contre les noyades. *Rapport IGEN*, Ministère de l'Éducation nationale et Ministère des Sports

1998	C	FFN	Clubs de la FFN	« Nager grandeur nature » : organiser et assurer le développement de la natation en milieu naturel et favoriser l'accès aux sports aquatiques, nautiques et subaquatiques.
2008	C	FFN	Clubs FFN / CIAA	« Savoir nager » : faire acquérir aux enfants de 7 à 12 ans les fondamentaux leur permettront de pratiquer les activités aquatiques en sécurité. <i>[Ne touche pas l'aisance aquatique]</i>
2009	C	SNPMNS	Collectivités, écoles	Journée nationale de prévention de la noyade (JNPN) : manifestation d'intérêt public et de promotion du métier de MNS
2014	C	SNPMNS	Collectivités du 93	« Je nage donc je suis » : apprendre à nager gratuitement, sous forme de stages pendant les vacances scolaires aux enfants des ACM du 93.
2015	C	État	Clubs FFN / CIAA / groupes professionnels	« J'apprends à nager » : écarter le risque de noyades par un savoir nager sécuritaire en permettre l'apprentissage de la natation aux enfants âgés de 4 à 12 ans, avec priorité à ceux résidant dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) et/ou dans les Zones de Revitalisation Rurale (ZRR).
2019	C	État	Écoles	Plan « aisance aquatique » : apprentissage massé de la natation en complément des leçons scolaires ; tutoriel pour les familles ; harmoniser les étapes d'apprentissages et 15 millions € pour les équipements.

Reposant sur l'idée que savoir nager, « *c'est contracter une assurance sur la vie, c'est accroître sa valeur sociale en acquérant les possibilités de sauver des vies humaines* »², plusieurs acteurs, seuls ou en partenariats, depuis plus d'un demi-siècle portent et continuent de mener des projets, des actions ponctuelles ou à plus ou moins long terme, dédiés au savoir nager en général et à l'aisance aquatique en particulier. On note sur ces dix dernières années une accélération de politiques conjoncturelles portées par des acteurs multiples (État, fédérations sportives et de professionnels) poursuivant un objectif prioritaire, celui de lutter contre les noyades.

Cependant, hormis l'année 2003 (année de la grande canicule en France), les décès par noyades accidentelles chez les enfants de moins de 12 ans enregistrés de 2002 à 2018 (BEH Santé Publique France) n'augmentent pas de manière significative, mais présentent une certaine stabilité longitudinale. On peut ensuite relativiser ces chiffres en fonction des évolutions de la superficie de plans d'eau disponible (en augmentation / en diminution ?) et du nombre de baigneurs (croissant / décroissant ?) en France durant ces quinze dernières années. La cause de la multiplication récente de ces opérations autour de l'aisance aquatique et du savoir nager est alors peut-être à rechercher ailleurs.

Bibliographie (exhaustive)

American Academy of Pediatrics Committee on Injury, Violence, and Poison Prevention. (2010). Prevention of drowning. *Pediatrics*, *126*(1), 178–185. <https://doi.org/10.1542/peds.2010-1264>

Anderson, D. I., & Rodriguez, A. (2014). Is There an Optimal Age for Learning to Swim? *Journal of Motor Learning and Development*, *2*(4), 80–89. <https://doi.org/10.1123/jmld.2014-0049>

Brenner, R. A., Trumble, A. C., Smith, G. S., Kessler, E. P., & Overpeck, M. D. (2001). Where children drown, United States, 1995. *Pediatrics*, *108*(1), 85–89. <https://doi.org/10.1542/peds.108.1.85>

Brenner, Ruth A., Taneja, G. S., Haynie, D. L., Trumble, A. C., Qian, C., Klinger, R. M., & Klebanoff, M. A. (2009). Association between swimming lessons and drowning in childhood: A case-control study. *Archives of Pediatrics & Adolescent Medicine*, *163*(3), 203–210.

² Revue « Nager Sauver » n°189 (1956). Cette revue fait suite à partir de 1952 au bulletin de l'Association des Professeurs de Natation de France (APNF) et publiée par la Fédération Française des MNS (FNMNS).

<https://doi.org/10.1001/archpediatrics.2008.563>

Button, C. (2016). Aquatic locomotion: Forgotten fundamental movement skills? *New Zealand Physical Educator*, 49(1), 8.

Denehy, M., Leavy, J. E., Jancey, J., Nimmo, L., & Crawford, G. (2017). This Much Water: A qualitative study using behavioural theory to develop a community service video to prevent child drowning in Western Australia. *BMJ Open*, 7(7). <https://doi.org/10.1136/bmjopen-2017-017005>

Gesell, A., & Thompson, joint author.), Helen. (1929). *Learning and growth in identical infant twins: An experimental study by the method of co-twin control*. Retrieved from <https://trove.nla.gov.au/version/13893202>

Gilbert, C., Henry, E., *La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion* (2012), *Revue Française de Sociologie* Vol. 53, pp. 35 à 59.

Grosse, S. J. (2008). Water: The Ideal Early Learning Environment. *Exceptional Parent*, 38(2), 62–63.

Irwin, C. C., Irwin, R. L., Ryan, T. D., & Drayer, J. (2011). The legacy of fear: Is fear impacting fatal and non-fatal drowning of African American children? *Journal of Black Studies*, 42(4), 561–576. <https://doi.org/10.1177/0021934710385549>

ISR Self-Rescue® Survival Swimming Lessons—ISR Lessons. (n.d.). Retrieved December 2, 2019, from <https://www.infantswim.com/lessons/isr-lessons.html>

Potdevin, F., Normani, C., & Pelayo, P. (2013). Examining Self-Training Procedures in Leisure Swimming. *Journal of Sports Science & Medicine*, 12(4), 716–723.

Langendorfer, S., & Bruya, L. D. (1995). *Aquatic Readiness: Developing Water Competence in Young Children*. Human Kinetics Publishers.

Langendorfer, S. J. (2014). Water competence: New insights into swimming and drowning.

Langendorfer, Stephen J. (2015). Changing Learn-to-Swim and Drowning Prevention Using Aquatic Readiness and Water Competence. *International Journal of Aquatic Research and Education*, 9(1), 9.

Langendorfer, Stephen J., Quan, L., Pia, F. A., Fielding, R., Wernicki, P. G., & Markenson, D. (2009). Scientific Review: Minimum Age for Swim Lessons. *International Journal of Aquatic Research and Education*, 3(4). <https://doi.org/10.25035/ijare.03.04.12>

Leavy, J. E., Crawford, G., Leaversuch, F., Nimmo, L., McCausland, K., & Jancey, J. (2016). A Review of Drowning Prevention Interventions for Children and Young People in High, Low and Middle Income Countries. *Journal of Community Health*, 41(2), 424–441. <https://doi.org/10.1007/s10900-015-0105-2>

McGraw, M. B. (1939). Swimming Behavior of the Human Infant. *The Journal of Pediatrics*, 15, 485–490.

Quan, L., Crispin, B., Bennett, E., & Gomez, A. (2006). Beliefs and practices to prevent drowning among Vietnamese-American adolescents and parents. *Injury Prevention*, 12(6), 427–429. <https://doi.org/10.1136/ip.2006.011486>

Raymond Catteau—La natation de demain. (n.d.). Retrieved December 4, 2019, from <https://www.natationpourtous.com/services/catteau-natation-demain.php>

Rogers, L., Hemmeter, M. L., & Wolery, M. (2010). Using a Constant Time Delay Procedure to Teach Foundational Swimming Skills to Children with Autism. *Topics in Early Childhood Special Education*, 30(2), 102–111. <https://doi.org/10.1177/0271121410369708>

Rosenstock, I. M. (1974). The Health Belief Model and Preventive Health Behavior. *Health Education Monographs*, 2(4), 354–386. <https://doi.org/10.1177/109019817400200405>

Tremblay, M. S., Costas-Bradstreet, C., Barnes, J. D., Bartlett, B., Dampier, D., Lalonde, C., ... Yessis, J. (2018). Canada's Physical Literacy Consensus Statement: Process and outcome. *BMC Public Health*, 18(Suppl 2), 1034. <https://doi.org/10.1186/s12889-018-5903-x>

Whitehead, M. (2001). The Concept of Physical Literacy. *European Journal of Physical Education*, 6(2), 127–138. <https://doi.org/10.1080/1740898010060205>